

**Énoncé de la qualité des données – Enquête unifiée sur les entreprises
Industrie des services de restauration et de débits de boissons
Année de référence 1999**

Concepts

Les statistiques financières de l'industrie des services de restauration et de débits de boissons représentent les données estimées sur la base de l'année fiscale pour les revenus et les dépenses de l'industrie.

Dans le cadre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à préparer des repas, des repas légers et des boissons commandés par les clients pour consommation immédiate sur place ou à l'extérieur de l'établissement. Ce sous-secteur ne couvre pas les activités de restauration menées dans divers établissements comme les hôtels, les associations de citoyens et les associations sociales, les parcs d'attractions et de loisirs et les salles de spectacles. Toutefois, les locaux loués pour les services de restauration offerts dans diverses installations comme les hôtels, les centres commerciaux, les aéroports et les grands magasins sont compris.

Le sous-secteur 722 du SCIAN se subdivise ainsi :

- **SCIAN 7221 - Restaurants à service complet** - établissements où les clients sont servis aux tables (p. ex. pour un dîner raffiné);
- **SCIAN 7222 - Établissements de restauration à service restreint** - établissements où les clients commandent ou choisissent des aliments et des boissons à un comptoir ou à une cafétéria publique, ou commandent par téléphone;
- **SCIAN 7223 – Services de restauration spéciaux**
 - **SCIAN 722310 - Entrepreneurs en restauration** - établissements s'occupant principalement de la prestation de services de restauration à contrat pendant une période déterminée (p. ex. à des compagnies aériennes, à des institutions et à des administrations publiques);
 - **SCIAN 722320 - Traiteurs** - établissements s'occupant principalement de la prestation de services de restauration à l'occasion d'activités sociales (p. ex. fêtes, mariages ou réceptions);
 - **SCIAN 722330 - Cantines ambulantes** - établissements s'occupant principalement de la préparation et du service d'aliments et de boissons pour consommation immédiate et vendus à partir de véhicules motorisés ou non motorisés;
- **SCIAN 7224 - Débits de boissons** - établissements s'occupant de la préparation et du service de boissons alcoolisées, et offrant des services de restauration restreints pour consommation immédiate (p. ex. bars, tavernes, pubs, boîtes de nuit). Les débits de boissons comprennent également les bars qui exploitent des appareils de loterie vidéo et autres machines de jeu.

Les estimations sont fournies pour des catégories agrégées de revenus et dépenses aux niveaux national et provincial pour le niveau des codes industriels à quatre chiffres.

Définitions

Entité commerciale et établissement

Une entité commerciale est un agent économique qui a la responsabilité et le pouvoir d'affecter des ressources à la production de biens et de services.

Un établissement statistique est une entité de production ou le plus petit groupe d'entités de production qui produit un ensemble de biens et/ou de services homogènes; dont les activités ne débordent pas les frontières provinciales; et qui est en mesure de fournir des données sur la valeur de la production ainsi que le coût des principaux intrants intermédiaires utilisés et le coût et l'importance de la main-d'œuvre affectée à la production.

Variables financières

Revenu :

- Total des revenus, c'est-à-dire la somme de tous les revenus d'exploitation plus les revenus d'intérêts et de dividendes. Revenus provenant de la vente des aliments et boissons non alcoolisées, ventes des boissons alcoolisées, ventes de bonbons et de souvenirs, location de salles de réceptions et de réunions, frais de couverts, frais de stationnement etc. Droits de franchisage et redevances ne sont pas inclus.

Dépenses :

- Salaires, traitements et avantages sociaux, c'est-à-dire, en premier lieu, les salaires et traitement versés, y compris notamment la paie de vacances et les commissions, pour tous les employés qui reçoivent un formulaire T4 Supplémentaire. Cette catégorie englobe en outre la partie patronale des avantages sociaux des employés, y compris les cotisations au Régime de pensions du Canada et à l'assurance-emploi.
- Coûts des biens vendus On obtient cette donnée en calculant : les stocks d'ouverture + les achats totaux – les stocks de fermeture. Ce coût comprend les achats et les stocks des aliments et boissons non-alcoolisées, des boissons alcoolisées et marchandises.
- Frais de dépréciation, c'est-à-dire les frais relatifs à la dépréciation et l'amortissement de bâtiments, de véhicules et d'autres machinerie et outillage. L'amortissement sur les frais de franchisage et sur les améliorations locatives est aussi compris.
- Coût de matières y compris le coût des fournitures et matières utilisées dans l'entreprise comme fournitures de bar ou produits de nettoyage, ou fournitures de bureau.

- Dépenses de location et location à bail, c'est-à-dire les frais de location de locaux à bureaux ou d'autres biens immobiliers, de véhicules automobiles (sans chauffeur), d'autre matériel et outillage, plus la location de linge de maison de d'uniformes.
- Dépenses d'entretien et de réparation, c'est-à-dire les paiements versés pour l'achat de services d'entretien et de réparation de bâtiments et structures, de véhicules automobiles et d'autre matériel et outillage. Les services de conciergerie, les pièces et la main d'oeuvre sont compris.
- Autres achats de services y compris les services juridiques et de comptabilité, les frais des services financiers, primes d'assurance, voyages, repas et divertissements, impôts fonciers, taxes d'affaires, licences et permis, les frais de droits et redevances de franchisage, livraison par des tiers, et les frais de téléphone etc.
- Total des dépenses, c'est-à-dire la somme de toutes les dépenses d'exploitation plus les frais d'intérêts.
- Bénéfices avant impôts proviennent du total des revenus moins le total des dépenses, le tout exprimé en pourcentage du total des revenus.

Méthodes

Les données ont été produites dans le cadre de l'Enquête unifiée sur les entreprises (EUE) de Statistique Canada, menée en 1999. Ce programme a permis de regrouper en une même enquête intégrée plusieurs enquêtes annuelles auprès des entreprises. Statistique Canada cherche ainsi à recueillir des données uniformes et intégrées pour plusieurs types d'enquêtes et tailles d'entreprise, avec suffisamment de détails pour produire des statistiques provinciales exactes.

Population cible

La population cible de cette enquête est constituée de tous les établissements comportant le code 722 du SCIAN dans le Registre des entreprises, qui ont eu des activités pendant au moins une journée au cours de l'année de référence 1999. Le Registre des entreprises est maintenu par Statistique Canada en utilisant les renseignements (par ex. impôt, taxe sur les produits et services et le compte de retenues sur la paie) soumis à Revenu Canada.

Base de sondage et plan d'échantillonnage

Deux sources de données ont servi à calculer les estimations :

- une enquête sur échantillon probabiliste des services de restauration et de débits de boissons dont le revenu annuel brut d'entreprise est supérieur aux seuils d'inclusion dans l'enquête

- des données fiscales permettant d'établir des estimations pour les entreprises dont le revenu annuel brut d'entreprise est inférieur aux seuils d'inclusion dans l'enquête

Un total de 51,267 établissements sur le Registre des entreprises en 1999 avait un revenu annuel supérieur aux seuils d'inclusion dans l'enquête. Le seuil d'inclusion dans l'enquête peut varier entre \$140,000 et \$1,400,000 dépendant de la province et de l'industrie. L'enquête comprend les établissements ayant des salariés et les établissements n'ayant pas de salariés.

La base de sondage qui a permis de tirer un échantillon probabiliste est le Registre des entreprises de Statistique Canada.

L'unité d'échantillonnage utilisée pour l'enquête probabiliste est constituée des établissements d'une entreprise qui ont des activités dans la même branche d'activité et dans la même province. (L'unité d'échantillonnage peut être appelée « grappe d'établissements ».)

Collecte et traitement des données

Les questionnaires ont été envoyés par la poste aux établissements choisis pour faire partie de l'échantillon, au printemps de 1999. On leur a demandé de déclarer des données pour l'exercice de 12 mois dont le dernier jour se situait entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2000, inclusivement. En plus d'avoir recours à l'envoi de questionnaires par la poste, on a aussi procédé à des interviews téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO) pour la collecte, la saisie, la vérification et le suivi des données.

Les données déclarées ont été examinées, afin de déterminer si elles étaient complètes et uniformes, grâce à des vérifications automatisées et à un examen analytique. Un autre système automatisé a été utilisé pour imputer les données dans les cas de refus, de non-réponse et de non-contact, en partie avec l'aide des données fiscales et les données de l'enquête mensuelle sur les restaurants, traiteurs et tavernes. Le processus d'imputation a aussi été couplé à un examen analytique manuel.

Dans plusieurs cas, les répondants ont déclaré des données combinant de nombreuses unités d'échantillonnage situées dans une province, ce qui a nécessité la répartition des données. Des renseignements auxiliaires, découlant principalement des données du Registre des entreprises, ont été utilisés pour répartir les données déclarées dans le rapport combiné entre les divers établissements d'une province et d'une entreprise. Pour d'autres répondants, il fallait répartir les rapports du niveau national au niveau provincial en utilisant les données de l'enquête mensuelle sur les restaurants, traiteurs et tavernes. Comme un certain nombre de rapports de niveau national ont subi une répartition provinciale, cette étape du processus pourrait avoir des répercussions sur la qualité des estimations finales.

Estimation

Les poids d'échantillonnage tirés du plan de sondage ont été modifiés et améliorés à partir de données mises à jour. On a pu procéder ainsi parce que, depuis le tirage de l'échantillon, le Registre des entreprises a été mis à jour et comporte des

renseignements plus complets. L'ensemble final de poids rend compte de la façon la plus juste possible de l'évolution des caractéristiques de la population de cette industrie.

Le revenu total agrégé de tous les établissements ayant des salariés dans l'enquête annuelle a été étalonné à l'enquête mensuelle sur les restaurants, traiteurs et tavernes. Le résultat final de cette analyse comparative est que les utilisateurs des deux enquêtes auront des totaux compatibles. Les estimations finales ont été calculées en combinant les estimations étalonnées pour les établissements ayant des salariés et les estimations pour les établissements n'ayant pas des salariés.

Les estimations finales ont été produites selon la province et le territoire pour l'industrie des services de restauration et de débits de boissons (SCIAN 722) au niveau de quatre chiffres. Les variables financières figurent dans la section *Définitions*.

Qualité des données

Toutes les enquêtes risquent de comporter des erreurs d'échantillonnage et des erreurs non dues à l'échantillonnage. Statistique Canada a recours à toute une gamme de méthodes pour minimiser tous les types d'erreur. Tous les efforts sont déployés pour réduire les erreurs non dues à l'échantillonnage, lesquelles découlent des omissions, du dédoublement, de la déclaration et du traitement.

Les taux de réponse pour les établissements qui ont reçu un questionnaire ont été les suivants : rempli ou rempli partiellement : 65 %, pas de contact possible : 8.7 %, hors du cadre de services de restauration et de débits de boissons ou retiré des affaires: 9.4 %.

On a calculé des coefficients de variation (c.v.) des estimations finales. La qualité des estimations est classée comme : excellente (c.v. entre 0,01 et 4,99 %); très bonne (c.v. entre 5,00 % et 9,99 %); bonne (c.v. entre 10,00 % et 14,99 %); acceptable (c.v. entre 15,00 % et 24,99 %); à utiliser avec prudence (c.v. entre 25,00 % et 34,99 %); non fiable (> 35,00 %).

Compte tenu de cette notation, les estimations du total des revenus et des dépenses ont été jugées de bonnes à excellentes, tant au niveau national que provincial et territorial pour les industries du quatrième niveau.

Des 2717 questionnaires de l'échantillon original, 35 % ont exigé une imputation pour les variables principales comme le total des dépenses. Parmi les raisons de l'imputation, mentionnons les réponses partielles, l'absence de réponse avant la date limite de l'enquête, le refus et l'impossibilité de communiquer avec le répondant.

Afin de contribuer à évaluer la fiabilité des estimations finales, ces dernières ont été comparées aux résultats de l'enquête mensuelle sur les restaurants, traiteurs et tavernes et aux sources de données administratives.

Pour l'enquête annuelle, les estimations totales des établissements ayant des salariés se sont élevées à moins de 2% du total des estimations des revenus de 1999 pour l'enquête mensuelle sur les restaurants, traiteurs et tavernes. Cette dernière enquête ne comprend que les établissements ayant des salariés.

